



Mario Pitre
m.pitre@lesoleil.qc.ca

Billet

Trafic de la rentrée

Le présent congé de la Fête du travail marque un temps dans l'année qui vient mettre un terme à la saison des vacances et donner le coup d'envoi à une nouvelle saison d'activités au sein de la communauté campivallensienne. Cette rentrée se fait sentir particulièrement dans les médias locaux, notamment au *Soleil*, par une recrudescence marquée des communiqués de presse annonçant le début de ces activités dans les organismes socio-communautaires.

Naturellement, c'est aussi l'heure de la rentrée scolaire pour les élèves et le personnel de nos écoles, ce qui se traduira par une hausse du flot de véhicules sur nos routes, à commencer par les autobus scolaires.

Déjà depuis quelques semaines, la circulation automobile se veut passablement difficile dans les rues de la ville, particulièrement aux heures de pointe, avenue Grande-Ile et boulevard Monseigneur-Langlois, entre autres. Que ce soit par courriel ou par l'entremise de notre page Facebook, plusieurs usagers de la route nous ont signifié leur exaspération devant cette situation. Certains évoquent le pont Langlois, dont les travaux des dernières années n'ont pas encore permis une circulation à quatre voies; d'autres mentionnent la mauvaise synchronisation entre les feux de circulation du boul. Langlois, aux intersections Maden et Grande-Ile.

Quoiqu'il en soit, la rentrée des prochains jours s'annonce comme un enfer pour les automobilistes qui circuleront dans les rues de Salaberry-de-Valleyfield que ce soit pour se rendre au travail ou à l'école. Les autorités ne semblent pourtant pas en véritable mode solutions pour y remédier. Pourquoi ne pas autoriser l'utilisation de la voie du centre sur le pont Langlois, mieux synchroniser les feux de circulation, ou avoir recours à des policiers pour rendre le trafic plus fluide ? Allez, un peu d'imagination s.v.p., la situation l'exige.

Vous voulez commenter ? www.monsalaberry.com (Mon Blogue), ou via notre page Facebook.

VOUS DÉSIREZ COMMUNIQUER AVEC NOUS ?
Rédaction : 450.373.8555

PLACE AUX LECTEURS

LES CRIMINELS MIEUX TRAITÉS QUE LES AÎNÉS

Plaçons les personnes âgées dans les prisons et les criminels dans les foyers pour personnes âgées.

De cette façon, nos vieillards auraient accès à une douche à tous les jours, des loisirs, des marches, leurs médicaments, examens dentaires et médicaux réguliers. Ils auraient droit à des fauteuils roulants, etc.

Ils recevraient de l'argent au lieu de payer pour leur hébergement. Ils auraient droit à une surveillance constante par vidéo, donc auraient de l'assistance instantanément advenant une chute ou autre urgence.

Leurs lits seraient lavés deux fois semaine, leurs vêtements lavés et repassés régulièrement. Un gardien viendrait les voir aux 20 minutes et leur emporterait

leurs repas ainsi que leurs collations directement à leur cellule. Ils auraient un endroit spécial pour recevoir leur famille.

Ils auraient accès à une bibliothèque, salle d'exercices, thérapie physique et spirituelle ainsi que la piscine et même de l'éducation gratuite. Pyjamas, souliers, pantoufles et aide légale seraient gratuits sur demande.

Chambre privée et sécuritaire pour tous avec une aire d'exercices extérieure, entourée d'un magnifique jardin.

Chaque vieillard aurait droit à un ordinateur, une télé, une radio ainsi que des appels illimités. Il y aurait un conseil de directeurs pour entendre les plaintes et les gardes auraient un code de conduite à respecter.

Les criminels auraient des repas froids. Ils seraient laissés seuls et sans surveillance. Les lumières éteintes dès 20 h. Ils auraient droit à un bain semaine et vivre dans une petite chambre

et payer 5000 \$ par mois avec aucun espoir d'en sortir vivant.

Robert Lortie,
Saint-Zotique

HOMMAGE À CLAUDETTE ALLEN

À la suite de ton passage à la paroisse Sacré-Cœur à titre d'agent de pastorale, responsable au niveau de la préparation sacramentelle, nous tenons à te rendre hommage et à te remercier pour l'amour partagé, le dévouement et le travail accompli au nom de Jésus.

Tes très grandes valeurs spirituelles t'auront permis d'ouvrir ton cœur à de nombreux jeunes dans leur cheminement de foi, en les invitant à te suivre sur le chemin de Jésus.

Nous pouvons en témoigner généreusement, pour avoir collaboré maintes fois à tes projets.

Marie-Jeanne B. Labrie
et Marcel,
Valleyfield

Le syndicat des profs dénonce le recrutement militaire dans les écoles primaires

MARIO PITRE

MARIO PITRE
m.pitre@lesoleil.qc.ca

Dans un communiqué publié en marge de la rentrée scolaire, le Syndicat de l'enseignement de Champlain (CSQ), qui regroupe les enseignants de la C.S. de la Vallée-des-Tisserands, dénonce le recrutement que mène l'armée auprès des jeunes en bas âge.

Le Syndicat se joint ainsi aux syndicats enseignants, associations étudiantes et organismes citoyens membres de la Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement, qui condamnent les initiatives de recrutement dans les écoles primaires lancées spécialement à l'occasion du centenaire de la marine canadienne.

Selon le syndicat, la marine fait maintenant appel aux enseignants pour faire la promotion de l'engagement militaire dès la maternelle. Ceux-ci sont notamment invités à faire venir des recruteurs dans les salles de classe, à présenter des vidéos de recrutement, à valoriser l'engagement dans les cadets de l'armée et même à organiser des visites des bases militaires.

«Il est pour le moins alarmant de remarquer que

l'armée recrute, dans nos écoles publiques, des jeunes d'âge mineur, s'inquiète Monique Pauzé, présidente du Syndicat. Au lieu de constituer des lieux d'embranchement pour l'armée, les établissements scolaires devraient être des lieux d'éducation à la paix.»

Selon elle, les enfants sont sollicités pour joindre un mouvement militaire pour enfants dès l'âge de neuf ans, par l'entremise des Cadets de la Ligue navale. Les jeunes qui s'y joignent portent l'uniforme militaire, côtoient des instructeurs formés par l'armée et participent à des activités sur les bases militaires. Ils sont ainsi exposés aux outils de guerre, conditionnés à l'obéissance et même initiés au maniement des armes.

«Les armées de par le monde sont associées à l'augmentation de la violence envers les femmes dans la sphère privée et au viol comme arme de guerre. Nous ne voulons pas exposer nos enfants à ce qui nous apparaît comme une culture machiste au moment même où ils et elles sont en pleine construction de leur identité», ajoute Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec.

«L'armée canadienne exploite tous les moyens possibles pour attirer la jeunesse dans sa plus grande campagne de recrutement depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous allons contrer ses initiatives de propagande jusque dans nos écoles primaires», ont conclu les représentants de la Coalition.

GUY LECLAIR AU TRAVAIL

(Photo Le Soleil - Dennis Morin)

La chef Pauline Marois a confirmé cette semaine la nomination du député de Beauharnois, Guy Leclair, au poste de responsable des dossiers du Travail au sein de l'aile parlementaire péquiste. «Je l'ai vu travailler depuis un an et à chaque fois il défend ses dossiers avec beaucoup de cœur et de passion», a déclaré Mme Marois. (M.P.)



LE SOLEIL
de Salaberry-de-Valleyfield

20, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield J6T 6M9,
Tél.: 450.373.8555 • Distribution: 32 842 copies

HEBDOS
Montérégiens
La face d'un réseau

hebdos
QUÉBEC

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE
Les données de tirage sont envoyées à par Internet de manière
et sont vérifiées par CIBUL & TROUSSEAU

Représentant national:
Montréal (514) 866-3131
Toronto: (416) 362-4488

Édité par : Journal Le Soleil du St-Laurent (1964) Itée

Directeur général : **ANDRÉ MOONEY**
Rédacteur en chef : **Mario Pitre**
Journalistes : **Eric Tremblay**
Normand Morand
Carole Gagné
Rédactrice : **Pierre Montreuil**
Diane Mayer
Peter Rozon
Jean-Pierre Tessier
Directeur des ventes : **Serge Proulx**
Conseillers (projets spéciaux) : **Guyaine Glaude**
en publicité : **Ginette Gignac**
Linda Gibeault

ADRESSES ÉLECTRONIQUES:
Direction : **a.mooney@lesoleil.qc.ca**
Rédaction : **redaction@lesoleil.qc.ca**
Publicité : **ventes@lesoleil.qc.ca**
Ann. Classée : **petitesannonces@lesoleil.qc.ca**
Infographie et mise en pages :
PCO Ouest, Châteauguay
Guyaine Daoust, Geneviève Lanue et Éric Renaud
Distribution :
PUBLI-SAC Ouest de Montréal
Impression :
Québecor Média, Imprimerie Mirabel
12800, rue Brault, St-Jovier QC

Envoi postal de deuxième classe:
INTERDICTION:
-No d'enregistrement 2523
Toute reproduction
d'annonces publicitaires
paraissant dans le Soleil du
Saint-Laurent et réalisées
par les concepteurs
publicitaires de ce journal
est formellement interdite,
que ce soit d'une façon
intégrale, partielle ou
déguisée.

AVANT DE NOUS ÉCRIRE...
Le Soleil publiera avec plaisir, et gratuitement, tout commentaire ou nouvelle d'intérêt public, pourvu que les conditions suivantes soient respectées. Les communiqués d'information générale doivent être parvenus au journal avant le mercredi 17 h. Ils doivent être dactylographiés à double interligne et comporter le nom et le numéro de téléphone de leur auteur ou d'une personne responsable. Les commentaires ou les lettres ouvertes doivent comporter le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du signataire, seuls les noms et la ville seront publiés.
LE SOLEIL ne peut s'engager à faire paraître intégralement tous les communiqués qui lui parviennent, ni à renvoyer les textes et photos. Le même communiqué ne sera répété et la priorité va aux textes traitant de sujets locaux ou régionaux.
AVIS
Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

3158766-170710-11